

# L'Europe et le libre-échange mis en échec par les Wallons

► L'avenir du CETA, le traité de libre-échange entre le Canada et l'UE, est en péril après l'échec des négociations le 21 octobre ► Cet épisode fragilise l'Europe, incapable de s'accorder pour signer un accord négocié depuis sept ans ► Attac et les Verts européens se félicitent de cette issue

## L'échec du CETA, une défaite pour l'Europe

Le Canada a mis, vendredi, un terme aux négociations avec la Wallonie sur l'accord commercial avec l'UE

BRUXELLES - bureau européen

**C'**est désastreux, l'image que cela renvoie de nous est catastrophique. » A la Commission européenne, vendredi 21 octobre au soir, l'abattement régnait après le dernier rebondissement du feuilleton CETA, l'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Canada. Un épisode totalement inattendu, et qui sera peut-être fatal à ce projet.

Cette fois, la surprise est venue des Canadiens. « Je suis très très triste » : c'est sur ces mots que Chrystia Freeland, la ministre canadienne du commerce international, a quitté, en pleurs, le siège du gouvernement wallon et été « la fin et l'échec » de la négociation sur le projet de traité.

M<sup>me</sup> Freeland avait tenté d'éviter cette issue. Elle avait proposé d'ultimes tractations avec Paul Magnette, le ministre-président de la Wallonie, région belge en désaccord sur le traité. « Nous avons beaucoup travaillé mais il semble évident que l'UE n'est pas capable maintenant d'avoir un accord international, même avec un pays qui partage des valeurs aussi européennes que le Canada », soulignait-elle.

### « Terrible dictature canadienne »

Avant de s'envoler pour Ottawa, la ministre a toutefois accepté une rencontre au petit matin, samedi, avec le président du parlement

européen, Martin Schulz. Ce dernier devait avoir ensuite une discussion avec M. Magnette.

Incarné en médiateur, même si, à ce stade, son institution n'est pas concernée, le social-démocrate allemand voulait jouer sur ses bonnes relations avec les intéressés, dont aucun n'avait en fait parlé d'un échec définitif des négociations. Joint par *Le Monde* avant sa rencontre avec le président du parlement, M. Magnette indiquait

qu'elle visait à « ne pas rompre les liens avec le Canada et reprendre un jour les discussions ». Le ministre-président wallon jugeait cependant « impossible de régler les choses en trois jours », à savoir avant le 27 octobre, date prévue initialement pour la signature à Bruxelles avec le premier ministre canadien Justin Trudeau.

Vendredi midi, le socialiste wallon avait expliqué à son assemblée qu'il subsistait des difficultés « majeures » concernant les mécanismes d'arbitrage entre les Etats et les multinationales. Le ministre-président énumérait, en revanche, les « choses vraiment intéressantes » d'un traité qu'il décrivait comme « très avancé ».

Il a aussi lu devant les députés la lettre que lui avait adressée, la veille, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Ce dernier prônait une écoute des craintes et des griefs

des Wallons. M. Magnette avait notamment obtenu que la déclaration interprétative du texte devienne un « instrument interprétatif », conforme aux conventions internationales et doté d'une véritable portée juridique. La Wallonie avait aussi reçu des clarifications sur la protection des marchés agricoles, les services d'intérêts généraux, les droits des PME. Seul le règlement des conflits (entre multinationales et Etats) sem-

blait, à ce moment, constituer une difficulté majeure, susceptible de « tout faire tomber » et, selon M. Magnette, de créer un dangereux précédent pour les futurs traités commerciaux.

Pendant ce temps, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement se concluait à Bruxelles. Sur un échec : les Vingt-Huit étaient censés évoquer la politique commerciale et, surtout, préparer la signature du CETA en présence du premier ministre canadien, Justin Trudeau, le 27 octobre.

Donald Tusk, le président du Conseil, visiblement excédé par la résistance wallonne, lâchait : « Le problème du CETA n'est pas lié au contenu mais à une question de politique intérieure belge. » M. Juncker tentait, lui, l'ironie : « Je reste bouche bée : personne ne proteste quand nous signons un accord commercial avec la grande démocratie vietnamienne, alors que tout le monde dénonce l'accord avec la terrible dictature canadienne. »

Le premier ministre fédéral belge, Charles Michel, était lui tiraillé entre sa volonté d'approuver le CETA – par conviction et pour sauver, disait-il, « la réputation de l'Europe et de mon pays » – et celle de respecter de délicats

équilibres institutionnels l'obligeant à obtenir l'approbation de cinq Parlements régionaux. Il affirmait craindre les conséquences négatives d'un refus wallon mais, à ce moment, il espérait encore « sortir vite de ces difficultés ».

### Tirer les leçons de l'échec

Personne n'avait anticipé, il y a quelques semaines, un refus wallon. Personne n'avait anticipé, non plus, que les Canadiens finiraient par provoquer eux-mêmes la rupture. L'épisode se sera soldé, finalement, par une défaite générale pour cette UE dont M. Tusk disait, la veille, qu'elle ne serait peut-être plus capable désormais de conclure d'autres traités, à commencer par celui résultant du Brexit.

Vendredi soir, M. Magnette invitait à examiner calmement les raisons de l'échec et à en tirer les leçons. « La crise de confiance en l'Europe est profonde. Le débat démocratique n'est pas le problème, mais la solution. Nous avons besoin de plus de contrôle parlementaire, pas moins », affirme le ministre-président, qui dit ne pas être « un adversaire de la mondialisation ou un protectionniste ». ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

## « Une coopération difficile quand le commerce stagne »

**PATRICK ARTUS**, chef économiste de Natixis, tire les leçons de la rupture des discussions entre le Canada et l'UE.

### L'échec du CETA traduit-il un rejet de la mondialisation ?

Il faut être clair : cet accord est en train de casser sur des problèmes de normes techniques, de sécurité alimentaire, d'arbitrage... Mais cela rejoint les préoccupations de la population pour qui la mondialisation, c'est la malbouffe qui nous vient des Etats-Unis et le risque de voir les multinationales attaquer les Etats en tribunal arbitral.

### Entre-t-on dans une ère de démondialisation ?

De plus en plus, il y a un mouvement visant à rapprocher les productions de chaque bien du consommateur final. C'est ce qu'on appelle la déségmentation des chaînes de valeur et cela fait baisser le montant des échanges. Il est difficile de trouver une coopération entre les pays sur le commerce au moment où celui-ci stagne au niveau mondial. La concurrence pour les parts de marché devient beaucoup plus forte qu'avant. On a alors la tentation de prendre des mesures protectionnistes ou de renforcer la concurrence par les coûts.

### N'est-ce pas un jeu à somme nulle ?

Bien sûr ! Si tout le monde baisse ses coûts salariaux, ça ne marchera pour per-

sonne. Et c'est pour cela que dans les négociations de traités, chacun essaie d'obtenir des avantages asymétriques.

Pour ces accords commerciaux, la croissance n'est pas le vrai enjeu : les simulations montrent que signer ces traités permet d'augmenter les échanges mais ne crée pas du produit intérieur brut. Sur le TTIP avec les Etats-Unis, on sait que l'Europe gagnerait dans la finance mais perdrait dans l'agroalimentaire. C'est dommage d'y renoncer. Certes, nous ne perdons rien en emploi ou en croissance mais nous ne développerons pas les industries dans lesquelles nous sommes le plus doués. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MARIE DE VERGÈS

# A l'aube des négociations sur le Brexit, l'inquiétude règne

Le dernier épisode du « feuilleton CETA » interroge sur la capacité de Bruxelles à négocier les futurs accords commerciaux

BRUXELLES - bureau européen

**E**tant donné toutes les surprises qu'a réservées, au cours des derniers jours, le dossier du CETA, l'accord de libre-échange avec le Canada, difficile de tirer des conclusions définitives de la défection canadienne. Le traité, et sa « déclaration interprétative », ajoutée, travaillée, complétée, entre Namur – le siège du gouvernement wallon – et la Commission européenne, sont-ils définitivement caducs ? Et, même si les Européens finissent par signer un jour avec Ottawa, cette négociation complètement erratique ne risque-t-elle pas de laisser des traces, très profondes ? Attac ou les Verts européens, anti-CETA et surtout anti-TTIP (l'accord en cours de négociation avec les Etats-Unis), se sont en tout cas félicités, vendredi 21 octobre, après que la ministre du commerce international canadien, Chrystia Freeland, a annoncé qu'elle jetait l'éponge.

« C'est une première victoire pour toutes celles et ceux qui, depuis plusieurs années, alertent les pouvoirs publics sur les menaces que font peser les négociations commerciales internationales sur l'emploi, l'alimentation et l'agriculture, les territoires, le climat et l'environnement », a déclaré Maxime Combes, d'Attac France.

Dans certaines capitales, l'optimisme était encore de mise, M<sup>me</sup> Freeland n'ayant pas fermé complètement la porte à une reprise des négociations. Jean-Claude Juncker s'est entretenu, vendredi, avec le premier ministre canadien Justin Trudeau. Et la Commission continuait à dire que la date du 27 octobre, prévue pour un sommet EU-Canada et la signature du CETA, était maintenue.

Les plus réalistes constataient toutefois les dégâts. Qu'en sera-t-il de la crédibilité d'une Union européenne qui a fait la démonstration de son incapacité à signer un traité, pourtant annoncé comme « le meilleur possible », négocié durant cinq longues années, puis amendé durant deux ans, avec un partenaire si proche, culturellement parlant, que le Canada ?

### Exercice de transparence

Comment vont réagir les autres partenaires de l'Union, à commencer par le Japon, qui est en cours de négociation en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange de type CETA avec Bruxelles ? Quelles seront les conséquences pour le futur Brexit, le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union, qui prendra lui aussi, en partie, la forme d'un accord commercial : l'Union saura-t-elle aller jusqu'au bout d'un tel processus, surtout si

sa trentaine de Parlements nationaux s'en mêle ?

A la Commission, ces derniers temps, on avait commencé à prendre conscience, au vu de la très forte mobilisation populaire contre le TTIP dans plusieurs pays, dont la France, qu'il devenait difficile de négocier des accords commerciaux entre experts, sans un exercice minimal de transparence.

Mais malgré les efforts de la commissaire au commerce, la Suédoise Cécilia Malmström, en vue de rendre publics le plus possible de documents, les opinions publiques ne suivaient pas. « *L'air du temps n'est pas bon pour le libre-échange* », reconnaissait, réaliste,

la commissaire, à la fin septembre. L'UE, déjà très abîmée par de nombreuses crises (la migration, le terrorisme, l'Ukraine, les réfugiés, le Brexit), risque de renvoyer en tout cas une preuve supplémentaire de sa paralysie.

Ces derniers jours, certains critiquaient le choix, opéré sous la pression de Paris et Berlin, l'été dernier, de dessaisir la Commission d'une compétence exclusive de ratification du CETA. En imposant un accord « mixte », la France et l'Allemagne ont rendu obligatoire la consultation de toutes les représentations nationales, dont le Parlement wallon. ■

C. DU. ET J.-P. S.